



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Merminod, G. (2015). Structuration du raconter et évaluation de la racontabilité dans l'entretien médiatique. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 101, 73-95.

<https://doi.org/10.5169/seals-978601>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):

<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Gilles Merminod, 2015

Structuration du raconter et évaluation de la racontabilité dans l'entretien médiatique

Gilles MERMINOD

Université de Lausanne

Centre de Linguistique et des Sciences du Langage

Bâtiment Anthropole - bureau 3141.3, 1015 Lausanne, Suisse

gilles.merminod@unil.ch

In this study, we assume that the organisation of storytelling activity is sensitive to emerging norms and, specifically, to what is worth telling from a participant's perspective. We associate the methods of conversation analysis with a labovian approach to oral narratives and examine how storytelling is collaboratively and sequentially built during a radio interview parody. After discussing the relevance of parodic data to understand how media practitioners see their own practices (here: telling a story during a media interview), we provide a detailed analysis of a deviant case by considering the relations between structuring the telling and evaluating the tellability. The analysis leads to show what kinds of interactional resources are used to accomplish the activity: for instance, concurrent topic formulations, shared configurations of grammatical constructions, adjacency pairs. The study also points out how competing agendas can configure the activity in dissimilar ways. Eventually, it underlines the issues of being the interviewee and the storyteller at the same time.

Keywords:

storytelling, tellability, reportability, news interview, conversational narrative, conversation analysis, parody, radio.

1. Raconter lors d'un entretien médiatique

La présente contribution rend compte de la manière dont se construit collaborativement et séquentiellement une orientation conjointe vers l'activité de raconter dans le contexte d'un entretien radiophonique parodique. En considérant simultanément les processus de structuration du raconter et d'évaluation de la racontabilité, on fait l'hypothèse que l'organisation de l'activité et de ses phases est sensible aux normes émergeant au cours de l'interaction et, plus particulièrement, à ce que les participants jugent et signalent comme étant ou non racontable.

Ce qu'on étiquette ici comme *activité*¹ est nommé ailleurs *big packages* (Sacks 1992: 354), *tours de parole étendus* (Mandelbaum 2003) ou encore *longues séquences* (Traverso 2012, 2014): des *tout reconnaissables* comme tels par les participants (Traverso 2012: 54) et dont le sens est non réductible au seul agencement – même complexe – d'une action initiative et d'une action réactive.² Pour le cas de l'activité de raconter, les processus interactionnels

¹ L'*activité* – au sens de Jacquin (2014: 108-119), par exemple – peut s'envisager comme un au-delà de la *paire adjacente* (Schegloff & Sacks 1973) et en deçà de la *rencontre* (Goffman 1961).

² Des *tout reconnaissables* au-delà de la dépendance conditionnelle entre le premier membre et le second membre d'une paire adjacente.

participant à son émergence et à son accomplissement ont été largement traités³; et l'on a pu relever un certain nombre de ressources interactionnelles servant au balisage de l'activité et signalant aux participants la nature de l'accomplissement en cours: qu'il s'agisse, par exemple, de projeter l'activité au préalable de sa réalisation ou de l'évaluer pendant son déroulement ou à sa clôture. Une prise en compte de ces aspects a permis de défaire les conceptions traditionnelles du raconter comme activité monologique, monogérée, structurée hors de l'interaction (Gülich & Mondada 2001) et, de ce fait, de dépasser une approche considérant de façon dissociée forme et fonction du raconter (Mandelbaum 2003).

Storytelling is a process that raises different types of action and tasks for different interlocutors and is ultimately shaped online. [Narratives] emerge as a joint venture and as the outcome of negotiation by interlocutors. (De Fina & Georgakopoulou 2012: 44)

Aussi, s'intéressant à l'activité de raconter dans le contexte d'un entretien médiatique, notre contribution se propose, d'une part, de décrire les processus interactionnels permettant aux participants d'accomplir collaborativement l'activité et, d'autre part, de rendre compte de la façon dont se construisent et se négocient contextuellement ses normes et sa racontabilité (*i.e.* son intérêt pour les participants).

Une telle approche nous permet d'observer que la compréhension (structure, norme, intérêt) – plus ou moins partagée – de l'activité par les participants se configure et se reconfigure au fil d'une rencontre prise non seulement dans des enjeux situés – un face à face entre un intervieweur et un interviewé – mais également dans des enjeux résultant de la relation différée – dans le temps et l'espace – entre des instances médiatiques (journaliste et invité) et une audience⁴ largement inconnue.

La contribution se partage en trois temps: une présentation des données, des notions et des méthodes mobilisées (2.); une analyse séquentielle d'un entretien radiophonique parodique lors duquel émerge une activité de raconter (3.); une synthèse de l'analyse de ce cas revenant, d'une part, sur les ressources interactionnelles mobilisées par les participants et les agendas qu'ils rendent visibles et, d'autre part, sur le rapport entre entretien médiatique et activité de raconter (4.).

³ Pour une synthèse, Mandelbaum (2013). On retient les influentes études de Goodwin (1984), Goodwin (1990), Jefferson (1978), Lerner (1992) et Sacks (1974, 1992).

⁴ "Overhearing audience" (Heritage 1985: 112).

2. Données et méthodes

2.1 Données: un entretien radiophonique parodique

Les données sont issues d'un corpus d'entretiens radiophoniques parodiques réalisés dans le cadre d'un programme, *120 secondes*, diffusé par la chaîne de service public suisse *Couleur 3*. L'extrait analysé a été diffusé le 28 mars 2011 et dure 4 minutes 27⁵. Il met en scène un journaliste interviewant le porte-parole de la compagnie japonaise *Tokyo Electric Power* (Tepco), l'exploitant de la centrale nucléaire de Fukushima qui a connu le 11 mars 2011 un important accident industriel dont l'effet a été une contamination radioactive de l'environnement⁶.

Considérant des données parodiques, l'analyse ne s'intéresse pourtant ni à la représentation parodique des discours des acteurs sociaux réunis à l'occasion de la médiatisation d'un événement singulier (la catastrophe de Fukushima), ni à la parodie en tant qu'elle est une pratique des médias⁷. La parodie n'est pas l'objet de l'analyse. Elle est ici une occasion et un moyen de saisir certaines des représentations que les professionnels des médias peuvent avoir de leurs propres pratiques⁸, cela en détaillant les actions réalisées par les personnages qu'ils mettent en scène.

Relevant de l'imitation d'une référence partagée par une communauté de pratiques, la parodie joue sur la coexistence d'un comportement déviant qu'elle réalise et performe et d'un comportement attendu qui, s'il n'est pas toujours actualisé dans les pratiques représentées, doit être néanmoins présent en arrière-plan des pratiques accomplies puisqu'il est le référentiel par rapport auquel peut se lire un décalage par rapport à l'objet imité⁹. La parodie

⁵ Il faut préciser que l'extrait considéré est un produit élaboré uniquement pour la radio, il n'est donc qu'audio. Dans ses développements ultérieurs, l'émission *120 secondes* a été produite pour une diffusion radiophonique et internet. De ce fait, s'est ajoutée une mise en scène visuelle. Dans cet extrait, les deux personnages mis en scène sont joués par l'animateur de la matinale dans laquelle est diffusé ce programme, Yann Zitouni (le journaliste-intervieweur), et un humoriste, Vincent Kucholl (l'invité-interviewé).

⁶ Au moment de la diffusion de cette interview parodique, la catastrophe de Fukushima est à l'agenda de tous les médias.

⁷ Pour ce point, Merminod 2014.

⁸ Une telle approche fait l'hypothèse que la réalisation d'une activité n'est pas réductible à l'intention de communication qui la préside – par exemple l'intention de parodier – mais que c'est également du fait d'un air de famille avec d'autres pratiques qu'une activité se donne à voir comme reconnaissable. On considère donc la pratique parodique en ce qu'elle peut nous informer à propos d'autres pratiques communicatives et notamment à propos de celles qu'elle imite ou qu'elle simule.

⁹ En tension entre préconstruit (*i.e.* des attentes sédimentées par l'expérience) et co-construit (*i.e.* une émergence négociée dans l'interaction), les pratiques de communication sont attachées à des conventions construites socialement qui créent un horizon d'attente particulier. Cet horizon d'attente permet aux participants de l'interaction – ou aux spectateurs pour qui l'interaction est mise en scène – de reconnaître ce qui s'y passe. La connaissance partagée de

oscille de ce fait sans cesse entre transgression et conservation des attentes et des normes (Bonhomme 2006; Charaudeau 2006): parodier, c'est, dans le même temps, *faire faux et faire comme*.

En exacerbant les phénomènes à des fins ludiques, la parodie "*met en cause des visions normées du monde en procédant à des dédoublements, des disjonctions, des discordances, des dissociations dans l'ordre des choses*" (Charaudeau 2006: 24). Elle agit comme un miroir grossissant sur les pratiques sociales et communicationnelles et rend particulièrement visibles leurs conventions, en les transgressant et, parfois, en signalant ces transgressions comme telles par l'intermédiaire d'un participant qui les rapporte pour une audience spectatrice. Les données parodiques sont ainsi particulièrement intéressantes pour travailler par des moyens détournés sur les normes des pratiques de communication¹⁰. Dans nos données, le journaliste signale par son comportement l'inadéquation de la réalisation narrative de l'invité. Une analyse séquentielle de ces données permet par conséquent d'observer en action les normes contextuelles (Hymes 1972) du raconter dans une situation d'entretien médiatique.¹¹

2.2 Notions et méthodes mobilisées dans l'analyse

L'analyse des données s'ancre dans une tradition d'analyse de cas déviants (2.2.1). Elle prend simultanément en compte la négociation de la structuration de l'activité (2.2.2) et l'évaluation de la racontabilité par les participants (2.2.3).

2.2.1 Analyser un cas déviant

En analyse conversationnelle, s'est vue se développer l'analyse de cas déviants. Ces cas – dans lesquels on observe des perturbations de l'ordre attendu¹² (*disruptions of seemingly 'normal' states of affairs*, Maynard & Clayman 2003: 179) – permettent notamment de démontrer que les régularités dans la conversation sont produites et orientées méthodiquement par les participants en fonction de normes émergentes qui vont guider leurs inférences et leurs actions (Heritage & Atkinson 1984: 2)¹³. Comme le remarque Sidnell (2013: 80), une telle analyse s'appuie sur l'observation des comportements des participants face à ce qui est accompli:

ces conventions permet aux membres d'une même communauté de pratiques de relever certaines transgressions aux attentes.

¹⁰ (Merminod 2013).

¹¹ La parodie est ainsi l'occasion de considérer des *représentations-en-action* (Petitjean 2011).

¹² En cela, notre approche du cas déviant s'apparente beaucoup à celle du *breaching* (Garfinkel 1967).

¹³ Les cas déviants peuvent également être considérés dans le cas de collections (par exemple, des occurrences d'ouverture d'un appel téléphonique, Schegloff 1968): un cas est déviant par rapport à des régularités interactionnelles initialement observées par l'analyste (Maynard & Clayman: 179-181).

[...] deviant cases often provide the strongest evidence for the analysis because it is here that we see the participants' own orientations to the normative structures most clearly.

Notre analyse – se basant sur des données parodiques qui offrent à dessein ludique des cas déviants – détaille les comportements des participants en ce qu'ils rendent manifeste leur compréhension de l'accomplissement interactionnel en cours (*next-turn proof procedure*) et en ce qu'ils peuvent pointer des transgressions aux attentes des participants par rapport à ce qui est en train de se dérouler. Ainsi, nous réalisons une analyse séquentielle (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974) et proposons une description de l'accomplissement de l'activité de raconter qui tient compte des contraintes institutionnelles pesant sur l'échange dans le cas d'un entretien médiatique¹⁴.

2.2.2 Analyser les processus interactionnels de structuration de l'activité

Comme le remarque Sacks, "*stories take more than an utterance to produce*" (1992: 223), raconter une histoire implique par conséquent de négocier la mise en pause de la machinerie du *turn-taking* (Jefferson 1978; Sacks 1974, 1992). La suspension des règles habituelles régissant l'alternance des tours de parole est accompagnée d'une orientation des participants vers la construction de *tours de parole étendus*¹⁵. Lors de ces tours de parole étendus, un ou des narrateur(s) occupe(nt) le floor interactionnel alors que le(s) coparticipant(s) est (sont) davantage engagé(s) dans une activité de soutien à l'activité.

Relativement à ces observations, l'analyse détaille la façon dont est préfacée et clôturée l'activité: comment les participants se rendent reconnaissables qu'ils entament une activité narrative et comment ils s'entendent pour passer à autre chose¹⁶. En outre, l'analyse décrit comment les participants – narrateur(s) et narrataire(s) – s'appuient sur un certain nombre de ressources interactionnelles pour s'orienter dans l'activité, et notamment pour s'orienter

¹⁴ On se réfère aux nombreuses recherches effectuées en *Institutional Talk* et en *Applied Conversation Analysis* sur l'entretien médiatique, notamment Clayman (1991, 2013), Clayman & Heritage (2002), Greatbach (1986), Heritage (1985), Heritage & Clayman (2010), Heritage & Greatbach (1991), Heritage & Roth (1995), Hutchby (2006); et pour le domaine francophone, Burger (2002, 2004), Burger & Filliettaz (2002).

¹⁵ Si l'on suit Selting (2000), la projection de la complétude au-delà des points de complétude potentielle des unités de construction de tour composant les *longs tour de parole multi-unités* peut être "*liée à l'accomplissement d'un type d'activité*" (Jacquin 2014: 85) spécifique, raconter: "*in performing story-prefaces, participants do routinely project stories as larger 'project'*" (Selting 2000: 487). Cette projection liée au type d'activité fonctionne de pair avec d'autres ressources syntaxiques, prosodiques, lexico-sémantiques, pragmatiques (Selting 2000: 504-511) ou encore multimodales (Mondada 2007: 27-33).

¹⁶ Prise dans la séquentialité de l'interaction, une histoire est liée à un "*prior talk*" (Jefferson 1978: 220) et est "*sequentially implicative*" (Jefferson 1978: 231).

dans les différentes phases qui peuvent la structurer: *préface, situation initiale, complication, résolution, situation finale, coda*¹⁷.

L'analyse est également attentive à la façon dont les réactions du destinataire de l'histoire influent sur la structuration et la réalisation de l'activité. Les réactions à l'activité sont décrites selon un continuum passif/actif (Mandelbaum 2013), entre ratification (*acknowledgement*) et évaluation (*assessment*):

- certaines réactions des destinataires peuvent être considérées comme plus *passives* parce qu'elles ne contraignent pas le narrateur à un important réajustement de l'activité par rapport à elles, elles confirment le narrateur dans l'activité en cours;
- en revanche, d'autres réactions – dès lors plus *actives* – fournissent au narrateur des indications supplémentaires sur la compréhension ou le rapport qu'a le destinataire à ce qui est en train de se dérouler et peuvent engager le narrateur à réajuster ou à modifier l'activité en cours.

En outre, l'analyse considère les réactions du destinataire de l'histoire relativement aux relations qui se tissent entre les participants, utilisant pour ce faire les termes d'*alignement/désalignement* et d'*affiliation/désaffiliation* (Stivers 2008; Stivers, Mondada & Steensig 2011):

- en termes de *(dés)alignement*, le participant se comporte-t-il comme destinataire de l'histoire (accepte-t-il et performe-t-il le rôle interactionnel qui lui est proposé au cours de cette activité?) et de quelle manière le fait-il?;
- en termes de *(dés)affiliation*, le participant manifeste-t-il une prise en charge du point de vue du narrateur ou, au contraire, son comportement dénote-t-il d'une prise de distance par rapport à ce point de vue?

Ce dernier aspect est étroitement lié à la prise en compte de l'évaluation de la racontabilité.

2.2.3 Analyser les processus d'évaluation de la racontabilité¹⁸

La racontabilité d'une histoire se définit généralement comme ce qui fait qu'elle est digne d'être racontée (Baroni 2011). Cela ne dépend néanmoins pas tant de la nature de ce qui est raconté que de l'évaluation qui en est faite par les participants:

¹⁷ Nous articulons dans la présentation de ces phases possibles de l'activité les propositions d'Adam (1997, 2008), Bres (1994, 1995) et Labov & Waletzky (1967).

¹⁸ La racontabilité se conçoit soit en termes de *reportability* (Labov 1972, 1982, 2013) ou de *tellability* (Norrick 2000, 2004; Ochs & Capps 2001; Sacks 1992).

The assesment of reportability does not rest on the objective grounds that I would like, first, because it is evidently relative to the culture of the narrator. [...] Second, reportability is relative to the social occasion. Higher degrees of reportability are required to hold the floor when other reportable matters are on hand than when nothing else is happening. Third, the judgements on reportability that I use are intuitive. (Labov 1982: 228)

L'évaluation de racontabilité est, d'une part, liée à une communauté de pratique et, d'autre part, à une occasion sociale. Ainsi, si la racontabilité peut être saisie par le prisme du degré d'inattendu ou de nouveauté des événements représentés¹⁹, elle est surtout affaire d'adéquation contextuelle (Norrick 2000, 2004). Dans nos données, on peut par conséquent supposer que la racontabilité est notamment évaluée en regard du fait que les participants se rencontrent à l'occasion d'un entretien médiatique, une *forme fonctionnellement spécialisée d'interaction sociale produite pour une audience non-présente et contrainte par des conventions institutionnelles* (Heritage 1985: 112, notre traduction).

Selon Labov (2013: 23), la structuration de l'activité de raconter va de pair avec la racontabilité de l'histoire qu'elle donne à connaître²⁰, l'activité étant organisée autour de l'événement le plus racontable, "*the point of the story*" (Polanyi 1979, 1983). Le rapport entre structuration du raconter et évaluation de la racontabilité est encore plus étroit: Labov (2013: 23) considère qu'une histoire est d'autant plus *racontable* qu'elle est relative à un enjeu pour les participants. Émergeant de l'interaction entre les participants²¹, cet enjeu est situé. Il est la fonction à laquelle l'activité répond localement et à l'aune de laquelle elle est évaluée. Et c'est par rapport à cet aspect qu'est *justifiée* la suspension des règles d'alternance des tours.

The original concept [of reportability] is that telling a narrative requires a person to occupy more social space than in other conversational exchanges — to hold the floor longer — and the narrative must carry enough interest for the audience to justify this action. Otherwise, an implicit or explicit "So what?" is in order, with the implication that the speaker has violated social norms by making this unjustified claim. (Labov 1997: 405)

L'accomplissement de *tours de parole étendus* lors d'une activité narrative se comprend ainsi comme le plus ou moins grand alignement et l'affiliation plus ou moins importante des participants par rapport à une activité spécifique prise dans un enjeu local. Aussi, la racontabilité d'une histoire ne peut être saisie qu'en observant la façon dont l'histoire est reçue, construite et négociée pas à pas par l'ensemble des participants, narrateur(s) et narrataire(s). Et, en retour, analyser ce qui est signalé par les participants comme racontable ou

¹⁹ Sacks rapproche la racontabilité des "*local news*" (1992: 3-16). Pour une perspective mesurant le degré d'inattendu ou de nouveauté de ce qui est raconté, on peut se référer à Vincent (1996) et Vincent & Perrin (2001).

²⁰ Cela revient à dire que l'activité de raconter répond généralement à la question: "*And what happened (then)?*" (Labov 1997: 402). On souligne néanmoins que la récapitulation des événements n'est souvent pas un but en soi, mais un moyen pour autre chose (Filliettaz 2001, 2002; Mandelbaum 2003).

²¹ "*Stories are locally occasioned*" (Jefferson 1978: 220).

non permet d'appréhender finement les processus de structuration de l'activité.

3. Analyse de cas

Dans nos données, l'activité de raconter est liée à l'accomplissement d'un objectif pratique apparaissant dans la séquentialité de l'interaction: l'invité commence à raconter pour *expliquer* et *justifier* la survenue et le statut d'une erreur. La fonction explicative de l'histoire – *servir à expliquer la survenue de l'erreur* – est par la suite mobilisée par le journaliste pour manifester l'adéquation ou l'inadéquation contextuelle des actions verbales de l'invité. Ces manifestations sont des évaluations de l'activité en cours, elles la balisent et la structurent.

Pour en rendre compte, nous effectuons une analyse séquentielle des données, partant de l'ouverture de l'entretien pour aller jusqu'à la clôture de l'activité narrative. L'analyse est segmentée en six parties correspondant aux différentes phases de l'activité narrative: l'introduction et la négociation d'un fait d'actualité (3.1), le raconter comme moyen d'expliquer la survenue d'une erreur (3.2), l'établissement collaboratif d'un cadre spatio-temporel et actanciel disjoint (3.3), la négociation d'une complication (3.4), la co-construction d'une résolution (3.5), l'évaluation finale de l'activité par l'invité (3.6).

3.1 Introduire et négocier un fait d'actualité

A la suite du *jingle* de l'émission (l.1), le journaliste commence son tour de parole (TDP) en posant un *objet de discours*²², *Tepco*, qu'il identifie plus précisément à l'aide de deux reformulations (l.2-3, *alias tokyo electric power company*: et *l'exploitant de la centrale électrique de fukushima*).

(1) Transcription²³

```

1 Off <((jingle de l'émission))120 secondes l'invité de la rédaction>
2 J .h tepco eu:h alias tokyo electric power company: l'exploitant de
3 la centrale électrique de fukushima a publié un chiffre
4 particulièrement alarmant hier .h le taux de radioactivité aurait
5 été (.) dix millions de fois plus élevé qu'en temps normal dans
6 une: nappe d'eau échappée du réacteur numéro deux .h avant de se
7 raviser et de revoir ce chiffre fortement à la baisse nous sommes
8 avec tetsuiko watanabe bonjour/
9 I bonjour monsieur/
10 J vous êtes membre du conseil de direction de tepco (.) vous êtes
11 aussi son porte-parole francophone/.h=
12 I =oui
13 J vous nous confirmez donc ce (.) que ce chiffre de dix millions
14 était erroné/

```

²² (Berthoud 1996; Berthoud & Mondada 1995; Mondada 1994)

²³ *Off* correspond à la voix préenregistrée pour le *jingle* de l'émission, *J* au journaliste, *I* à l'invité. Pour les autres conventions de transcription, se référer aux annexes.

15 I oui oui oui: rassurez vous/ rassurez vous/ la (.) la radioactivité
 16 n'était que cent mille fois supérieure à la normale
 17 J mais attendez euh (.) que cent mille fois/ [c'est] quand même:&
 18 I [oui]
 19 J &beauc[oup]
 20 I [aut]rement autrement dit ce n'est presque rien:=
 21 J =ah bon/=
 22 I =enfin je je veux dire par rapport à dix millions/ euh dix millions
 23 ça ça est vraiment beaucoup mais cent mille ça c'est (.) c'est
 24 beaucoup moins (.) beaucoup moins que dix millions n'est-ce pas/
 25 J je je j'veux bien mais/.h euh en attendant ça fait quand même une
 26 grosse erreur comment on peut l'expliquer/

Le journaliste donne à propos de l'entreprise une série d'informations via trois unités de construction de tour (UCT) dans lesquelles il problématise un fait d'actualité pour l'audience (l.2-7)²⁴: l'entreprise *Tepco* a communiqué un taux *alarmant* de radioactivité qu'elle a ensuite *fortement revu à la baisse*. A la suite de cela, le journaliste introduit un nouveau participant, l'invité, (l.7-8, *nous sommes avec tetsuiko watanabe*) et ouvre l'interaction avec ce dernier en l'hétérosélectionnant par des salutations (l.8, *bonjour*). L'invité (l.9) complète la paire adjacente (PA) de salutations entamée par le journaliste, acceptant de ce fait son statut de participant à l'interaction. A la suite de ce premier échange, le journaliste reprend le *floor* et présente l'invité en le catégorisant relativement à son appartenance à l'entreprise en question (l.10-11: *vous êtes membre du conseil de direction de tepco (.) vous êtes aussi son porte-parole francophone*): en même temps qu'il propose cette catégorisation à l'invité, le journaliste la donne à voir à l'audience. L'invité ratifie cette catégorisation dans le TDP suivant (l.12).

La séquence d'ouverture ayant été réalisée, le journaliste entame l'interview par une demande explicite de confirmation (l.13-14: *vous nous confirmez donc ce (.) que ce chiffre de dix millions était erroné*) à laquelle répond l'invité en ligne 15 (*oui oui oui*:) complétant son TDP avec une seconde UCT (l.15-16: *rassurez vous/ rassurez vous/ la (.) la radioactivité n'était que cent mille fois supérieure à la normale*). La complétion réalisée par l'invité fait réagir le journaliste (l.17-18) qui entame son TDP par un connecteur contre-argumentatif (*mais*) puis une adresse à l'invité (*attendez*) suivie d'un retardement (*euh (.)*). L'invité continue son TDP en reprenant une construction syntaxique semblable à celle de l'invité en ligne 16 (*que cent mille fois*)²⁵ pour en faire le premier membre d'une disloquée à gauche (l. 17 et 19: *que cent*

²⁴ Les critères sémantiques, grammaticaux et prosodiques tendent à la segmentation suivante: *l'exploitant de la centrale électrique de fukushima a publié un chiffre particulièrement alarmant hier || le taux de radioactivité aurait été (.) dix millions de fois plus élevé qu'en temps normal dans une: nappe d'eau échappée du réacteur numéro deux || avant de se raviser et de revoir ce chiffre fortement à la baisse.*

²⁵ On remarque d'ailleurs la ratification de l'invité (l.18) qui apparaît directement à la suite de cette reprise.

mille fois/ [c'est] quand même: beaucoup) dont la locution adverbiale concessive signale un positionnement énonciatif mettant à distance et se désaffiliant de la prise de position de l'invité par rapport à l'information donnée. L'invité réagit rapidement au commentaire du journaliste par une reformulation (introduite par le marqueur *autrement dit*) dont la configuration syntaxique est proche du second membre de la disloquée produite par l'invité mais dont la valeur sémantique est inversée: pouvant se câbler à l'élément disloqué (*que cent mille fois*), elle en offre une interprétation tout à fait opposée (*ce n'est presque rien:*)²⁶.

Le journaliste réagit à cette reformulation en la questionnant (l.21, *ah bon/*), ce qui engage l'invité à procéder au TDP suivant à une justification complexe de son propos (marquée par la modalisation méta: *enfin je veux dire*, l.22) dans laquelle il propose de considérer *cent mille* comme *beaucoup moins* en regard de *dix millions* qui est *vraiment beaucoup* (l.23-24)²⁷. A la suite de cette justification, l'invité hétérosélectionne le journaliste avec une demande de ratification (l.24). Le journaliste prend son tour: s'il l'entame par une forme de ratification (l.25, *je je j'veux bien*), il l'accolle immédiatement à un marqueur contre-argumentatif (*mais*) suivi d'une assertion (l.25-26, *en attendant ça fait quand même une grosse erreur*) signalant sa désaffiliation par rapport au propos de l'invité²⁸. Le journaliste clôt son TDP en demandant à l'invité d'expliquer le *comment* de cette erreur (l.26).

3.2 Raconter pour expliquer la survenue d'une erreur

Les deux participants passent d'une négociation à propos de l'importance du taux de radioactivité (*est-ce qu'un taux cent fois mille supérieur à la moyenne est un haut taux de radioactivité?*) à une négociation à propos l'importance de l'erreur commise (*s'agit-il d'une grosse erreur?*). Ce glissement topical conduit l'invité à entamer une activité narrative pour expliquer comment est survenue l'erreur. Il y a donc en *préface* du compte-rendu une négociation – voire un débat – sur la nature d'une erreur à propos de laquelle l'invité – comme représentant de l'entreprise qui l'a commise – est pressé de s'expliquer.

²⁶ Ainsi, les ressources grammaticales sont des moyens investis à toute fin pratique par les participants (Mondada 1995; Pekarek Doehler 2011).

²⁷ Sans analyser davantage ce tour de parole à la construction complexe, on peut tout de même observer deux phénomènes: les constructions disloquées utilisées par l'invité mobilisant le même procédé que celui analysé en début d'extrait; le parallélisme de construction s'appuyant sur *beaucoup*, placé une fois comme adverbe modifié par un autre adverbe (*vraiment beaucoup*) et une fois comme adverbe modifiant un autre adverbe (*beaucoup moins*).

²⁸ Un certain nombre d'autres marques (répétitions, retardements de la parole) – pointant la non-préférentialité de l'action réalisée par le journaliste – signale sa désaffiliation.

(2) Transcription

26 J je je j'veux bien mais/.h euh en attendant ça fait quand même une
 27 grosse erreur comment on peut l'expliquer/
 28 I .h eh eh voyez-vous l- les conditions de travail à fukushima
 29 dai-ichi ne sont: pas très faciles: il y a beaucoup de choses à
 30 fai:re alors euh .h une petite erreur est: est vite arri[vée/
 31 n'est-ce pas/]
 32 J [mais
 33 enfin u]ne erreur pareille on a quand même de la peine à la
 34 compren[dre]
 35 I [alors] bon je je peux vous l'expliquer ouais/=
 36 J =[ouais volontiers ouais]
 37 I [voyez-vous c'est] c'est c'est yok yo yo yoshikazu fujita qui: a
 38 fait le premier relevé avec son compteur geiger portable il de- .h
 39 il devait transmettre .h le résultat à: .h aketoshi ogawa juste
 40 avant de partir du réacteur en courant pour aller se faire
 41 décontaminer .h mais aketoshi ogawa n'a pas pu travailler/ hier
 42 dimanche à cause de ses jambes qui ont fondu la veille=

Le journaliste (l.26-27) catégorise l'erreur de chiffre commise par la *Tepco* comme une *grosse erreur*. Répondant à la question du journaliste (l. 27, *comment on peut l'expliquer*), l'invité recatégorise l'erreur de chiffres comme une *petite erreur* (l.30) se justifiant par l'environnement de travail difficile à Fukushima (l.28-30, *les conditions de travail à fukushima dai-ichi ne sont: pas très faciles: il y a beaucoup de choses à fai:re*). Avec cette description, l'invité ne donne pas les circonstances particulières de la survenue de l'erreur mais reste à un niveau de généralité important. Comme il l'avait déjà fait lors de son TDP précédent (l.24-25), l'invité conclut à nouveau son TDP par une demande de ratification (l.30-31, *n'est-ce pas/*).

Le journaliste, anticipant la fin du TDP de l'invité, le chevauche (l.32-33) et ne répond pas à la demande de ratification de l'invité. Il entame son TDP par un marqueur contre-argumentatif (l.32, *mais*) et propose une catégorisation de l'erreur (*une erreur pareille*) n'allant pas dans le sens d'un amoindrissement de son importance mais d'une affirmation de sa gravité (l'adjectif *pareil* marquant l'intensité). Au plan syntaxique, on remarque que l'expression (*une erreur pareille*) fonctionne dans une construction disloquée (l.33-34, *u]ne erreur pareille on a quand même de la peine à la compren[dre]*) permettant au journaliste de faire son travail de relance (*i.e.* demander à l'invité de développer son propos). Anticipant la fin du TDP du journaliste, l'invité accepte la demande du journaliste et propose d'expliquer cette erreur (l.35, *[alors] bon je je peux vous l'expliquer ouais/=*) reprenant une formulation proche de celle énoncée plus tôt par le journaliste (l.27, *comment on peut l'expliquer*). Sans même attendre la ratification du journaliste (l.36), l'invité commence à raconter (l.37).

Ainsi, à la suite de l'insistance du journaliste, l'invité commence un *compte-rendu narratif* (Zimmerman 1992)²⁹ pour expliquer comment une erreur s'est produite.

3.3 Etablir un cadre spatio-temporel et actanciel disjoint

Au moment même de la ratification du journaliste (l.36), l'invité entame son compte-rendu. S'il semble de prime abord (notamment du fait de la représentation d'un agent et d'une succession de procès d'action dans un monde disjoint) que l'invité entame directement le compte-rendu des événements qui ont conduit Tepco à donner des chiffres erronés, le processus de négociation entre les deux participants montre qu'il s'agit davantage pour l'invité de poser une *situation initiale* (un cadre spatio-temporel et actanciel disjoint): cette situation initiale illustre les conditions de travail difficile à Fukushima qui avaient été évoquées plus tôt par l'invité (l.28-30)³⁰.

(3) Transcription

37 I [voyez-vous c'est] c'est c'est yok yo yo yoshikazu fujita qui: a
 38 fait le premier relevé avec son compteur geiger portable il de- .h
 39 il devait transmettre .h le résultat à: .h aketoshi ogawa juste
 40 avant de partir du réacteur en courant pour aller se faire
 41 décontaminer .h mais aketoshi ogawa n'a pas pu travailler/ hier
 42 dimanche à cause de ses jambes qui ont fondu la veille=
 43 J =ses (.) ses jambes qui ont f-=
 44 I =oui fondu oui il a il a voulu voir/ si l'eau du réacteur deux
 45 était bonne alors il y a trempé ses doigts de pied (.) hum .h
 46 alors/ c'est fuyumitshi murakami qui a remplacé aketoshi ogawa
 47 et qui a récupéré le re[le]vé de yoshikazu fujita=
 48 J [.h] = d'accord d'ac-
 49 m:ais mais euh: quel est le problème/
 50 I euh il n'y a pas encore de problème à ce stade:=
 51 J =mhm=
 52 I =yoshikazu fujita a récupéré le relevé et a converti les mesures\

Le début du compte-rendu de l'invité se déroule des lignes 37 à 42: s'adressant au journaliste (*voyez-vous*), l'invité pose un monde *disjoint*³¹ de l'ici et maintenant de l'interaction (comme le signalent les marques verbales du passé) dans lequel des agents absents de la conversation (*yoshikazu fujita* et *aketoshi ogawa*) accomplissent des actions (*faire un relevé, transmettre un résultat*, etc.). En ligne 43, le journaliste s'aligne sur l'activité et montre qu'il accepte son rôle de narrataire (et, corrélativement, le rôle de narrateur de

²⁹ Zimmerman (1992: 435-441) propose la description de trois formats pour rapporter des événements: *report*, où l'on mentionne un événement; *description*, où l'on mentionne et caractérise un événement; *narrative*, où l'on rend compte chronologiquement d'un événement notamment pour en manifester le caractère inhabituel ou problématique. Pour d'autres typologies, on peut se référer à Gülich & Quasthoff (*statement, report, narrative*, 1986: 223-227) ou à Revaz (*chronique, relation, récit*, 2009: 101-137).

³⁰ Au sens de Grize (1996), cette situation initiale participe de la schématisation d'un micro-univers orienté argumentativement.

³¹ Au sens de Bronckart (1996).

l'invité) en réagissant à une information donnée par l'invité (*ses jambes qui ont fondu*) et en marquant de ce fait son caractère inattendu. En confirmant cette information (l.44, *oui fondu oui*) et en fournissant un complément explicatif (l.44-45), l'invité interprète l'évaluation du journaliste comme une demande de vérification d'information.

Après une courte pause qu'il remplit notamment par des émissions paraverbales, l'invité reprend son compte rendu (l.46). Introduit par l'organisateur temporel et causal *alors*, l'UCT de l'invité est configurée à l'aide d'une construction clivée redoublée³² qui met en saillance l'un des agents représentés (*fuyumitshi murakami*³³). La seconde construction clivée produite par l'invité est chevauchée par une aspiration du journaliste (fonctionnant de fait comme une *claim-for-the-turn unit*) qui s'autosélectionne et enchaîne directement avec un tour de parole évaluant le compte-rendu de l'invité (l.48-49). Le TDP prend la configuration suivante. Dans une première UCT, le journaliste produit tout d'abord une manifestation de sa compréhension (*d'accord d'ac-*). Puis, il fait suivre cette première UCT d'un connecteur contre argumentatif répété (*m:ais mais*) pour introduire une deuxième UCT qui semble être une question³⁴. La cooccurrence de certains phénomènes – les répétitions (*d'accord d'ac-*; *m:ais mais*), les allongements vocaliques (*mai:s*; *eu:h*) et la troncation (*d'ac-*) – pointe la non préférentialité de l'action réalisée par le journaliste. Apparaissant à quelques onze lignes du début du compte-rendu, l'évaluation recadre l'activité narrative en référant à ce qui s'est déroulé préalablement dans l'interaction: si l'invité a commencé à raconter, c'est pour expliquer la survenue d'un problème. De ce fait, l'activité est traitée comme inadéquate par le journaliste.

En ligne 50, l'invité reconnaît la question du journaliste en y répondant. Pourtant, malgré un certain retardement (*euh*), l'invité ne semble pas considérer que sa conduite de l'activité est inappropriée. Traitant comme non-problématique le fait qu'il *n'y ait pas encore de problème* dans l'histoire qu'il raconte, l'invité ne reconnaît pas l'évaluation en tant qu'elle pointe une inadéquation. Le journaliste ratifie la réponse de l'invité (l.51).

3.4 Négocier une complication

Suite à la ratification du journaliste (l.51), l'invité reprend son compte-rendu (l.52) mais est rapidement interrompu par le journaliste (l.53). Cette interruption du journaliste mène l'invité à développer un topic sur plusieurs tours de parole, ce n'est qu'au moment où le journaliste sanctionne ce

³² La locution identifiante (*c'est*) et son complément (*fuyumitshi murakami*) ne sont pas répétés du fait de la coordination des deux membres introduits chacun par un pronom relatif (*qui a remplacé aketoshi ogawa* et *qui a récupéré le re[le]vé de yoshikazu fujita*).

³³ Il faut noter que cet agent n'a aucune implication dans les actions qui vont conduire à l'erreur au centre de l'histoire, puisqu'il n'apparaît plus ensuite dans le compte-rendu.

³⁴ Comme l'indiquent la structuration syntaxique et l'intonation montante, *quel est le problème/*.

développement que l'invité accomplit une phase de *complication* en révélant la source de l'erreur.

(4) Transcription

52 I =yoshikazu fujita a récupéré le relevé et a converti les mesures\
 53 J i:l: les a converti:/ donc euh=
 54 I =oui oui parce que le compteur geiger portatif de yoshikazu
 55 fujita donne des résultats en becquerel ou en roentgen .h=
 56 J =oui
 57 I mais les médias internationaux se sont habitués aux
 58 millisievert:ts
 59 J ah oui c'est vrai=
 60 I =oui oui il est vrai que c'est une unité plus parlante pour
 61 évoquer l'exposition aux rayonnements ionisants/= [hum .h]
 62 J
 63 J =j'- j'comprends bien monsieur watanabe mais pourquoi/ (.) mh
 64 j- -fin ça nous dit toujours pas d'où vient cette erreur/
 65 I eh bien/ yoshikazu fujita a fait ses calculs dans la salle de
 66 contrôle du réacteur numéro trois qui est encore en assez bon
 67 état mais/ où il fait très très chaud: yoshikazu fujita a donc
 68 beaucoup transpiré .h et de petites gouttes de petites perles de
 69 sueur sont tombées sur de .h sur sa feuille ju- juste à côté
 70 du résultat de son calcul comme deux petits chiffres zéro v[oyez-
 71 vous]
 72 J [ah
 73 très bien oui] oui [oui]

Profitant d'un point de complétude potentielle (PCP) dans le TDP de l'invité, le journaliste s'autosélectionne pour réagir à une information donnée par l'invité et en demander la confirmation (l.53). Sachant qu'il s'agit d'expliquer comment a pu être diffusé dans les médias un chiffre erroné, l'information pointée par le journaliste a son importance: elle concerne une des causes possibles de la survenue de l'erreur en question (une erreur de conversion). A la demande de confirmation du journaliste suit la confirmation par l'invité (l.54, *oui oui*) qui spécifie les raisons de cette conversion: tout d'abord, relativement au type d'appareil effectué pour réaliser les mesures (l.54-55); puis, relativement aux pratiques des médias (l.57-58). Le journaliste, s'alignant sur l'invité, ratifie à deux reprises (l. 56 et l. 59) les spécifications réalisées. En lignes 60 et 61, l'invité continue sur le même topic en émettant un commentaire sur les unités de mesure en question. A ce moment-là, on observe une autosélection du journaliste qui procède à une évaluation signalant un désalignement.

Le TDP du journaliste (l.63-64) présente une configuration interactionnelle et discursive semblable à l'un des tours de parole qu'il a produit précédemment (l.48-49). On observe tout d'abord qu'avant la réalisation de son TDP, le journaliste produit deux unités ([*hum .h*]) en chevauchement du TDP de l'invité (l.62). Le TDP du journaliste présente ensuite la configuration suivante: une première UCT (l.63, *j'- j'comprends bien monsieur watanabe*) ratifiant le propos de l'invité, puis un marqueur contre-argumentatif introduisant une question (l.63, *mais pourquoi*) suivie d'une évaluation de la pertinence du

propos (l.63-64, (.)) *mh j- -fin ça nous dit toujours pas d'où vient cette erreur*)³⁵. On remarque par ailleurs un marquage de la non-préférentialité (*hésitations, retardement du dire*) qui indique le désalignement du journaliste par rapport à ce qu'est en train d'accomplir l'invité. L'évaluation du journaliste manifeste à nouveau l'inadéquation de ce qui est en train de se faire par rapport à ce qui a préalablement été négocié de faire. Cette évaluation – comme celle des lignes 48 et 49 – présente une configuration qui montre un jeu entre *acceptation du discours de l'autre* et *mise en question du discours de l'autre*. Par l'entremise du marqueur contre argumentatif *mais*, la *mise en question* est signalée comme prévalant. On voit ici la tension en jeu dans l'entretien médiatique: le journaliste doit jongler entre *collaboration avec* et *guidage de* l'invité dans le but de produire du discours diffusable médiatiquement.

L'évaluation du journaliste opère en quelque sorte une latéralisation d'une partie de la conversation (l.54-61) et réoriente l'interaction vers l'activité narrative. En effet, dans le TDP suivant, l'invité aligne son comportement sur l'évaluation du journaliste et reprend son compte-rendu narratif (l.65-71). L'invité procède alors à une phase de complication et donne une série d'informations expliquant la survenue de l'erreur³⁶ (l'agent *yoshikazu fujita*, le lieu *la salle de contrôle où il fait très chaud*, les raisons *la transpiration* et *les gouttes de sueur tombées sur la feuille de calcul* qui ont conduit à l'erreur). Puis, par une évaluation à la fin de son TDP (l.70-71, *v[oyez-vous]*), l'invité hétérosélectionne le journaliste pour s'assurer de sa bonne compréhension. Anticipant la fin du TDP de l'invité, le journaliste ratifie son propos, puis lui répond (l.72-73, [*ah très bien oui*] *oui [oui]*). Il s'aligne et s'affilie par rapport à l'invité, le reconnaissant comme narrateur.

3.5 Co-construire une résolution

Suite à la ratification du journaliste (l.72-73), l'invité continue son compte-rendu (l.74-76). Le journaliste anticipe alors la fin du TDP de l'invité pour s'autosélectionner (l.77).

(5) Transcription

74 I [et] ensuite yoshikazu fujita a transmis le
 75 résultat à matasake ashimoto avant de partir en courant pour
 76 aller se faire décontamin[er]
 77 J [ouais] j'entends bien .h euh: et donc
 78 c'est cet ingénieur qui a transmis un chiffre (.) erroné aux:
 79 médias\ c'est ça/=
 80 I =n:on non
 81 J ah non\

³⁵ On remarque ici que l'évaluation se réfère explicitement au *what happened then?* dont Labov parle pour expliquer ce qu'est le jugement de racontabilité.

³⁶ Il s'agit ici du *fin mot de l'histoire* (*the point of the story* selon Polanyi (1979, 1983)).

82 I non car les cordes vocales de matasake ashimoto euh ont été
 83 irradiées oui alors il a transmis le bout de papier avec les
 84 chiffres et les gouttes de sueu:r=
 85 J =mhm=
 86 I =.h à takayu kinakagawa qui les a lus aux [médias]
 87 J [d'accord] .h d'accord
 88 je vois mhm=

Cette évaluation du journaliste présente une configuration différente de celles qu'il a réalisées auparavant. Anticipant le PCP du TDP de l'invité, le journaliste produit une première UCT ratifiant le propos de l'invité (l.77, [*ouais*] *j'entends bien*). Le journaliste garde le floor en produisant une aspiration et un allongement vocalique (l. 77, *.h euh:*). Puis, il complète son TDP avec une deuxième UCT qu'il introduit à l'aide d'une conjonction de coordination et d'un marqueur de conséquence (l. 77, *et donc*). Cette deuxième UCT est une assertion dans laquelle il anticipe la résolution de l'histoire qui lui est racontée (l.78-79, *c'est cet ingénieur qui a transmis un chiffre (.) erroné aux: médias*)³⁷. Le journaliste ayant inféré la résolution de l'histoire à partir du propos de l'invité, il prend momentanément la place de narrateur pour proposer une résolution possible à l'invité. Le journaliste clôt son TDP avec une troisième UCT en demandant la confirmation de la résolution qu'il a proposée (l.79, *c'est ça/*). De cette façon, il rend visible l'asymétrie de connaissance entre les deux participants: l'invité connaît l'entier de l'histoire³⁸ au contraire du journaliste qui ne fait qu'en inférer la fin³⁹. Il s'agit néanmoins d'une mauvaise inférence de la part du journaliste, comme le manifeste la réponse de l'invité (l. =n:on non) et l'échange qui suit (l.81-82). L'invité reprend sa place de narrateur en continuant son compte-rendu (l.82-84), confirmé en cela par le journaliste qui émet en ligne 85 un continuateur marquant son alignement comme destinataire de l'histoire. L'invité conclut alors son compte-rendu (l.86, *=.h à takayu kinakagawa qui les a lus aux [médias]*). Anticipant la fin du TDP de l'invité, le journaliste ratifie le propos (l.87, [*d'accord*] *.h d'accord*) et signale sa propre compréhension (l.88, *je vois mhm=*).

Ainsi, en autodéclenchant une évaluation et en prenant la place du narrateur (l.77-79), le journaliste pointe quelle est l'information pertinente en regard de la fonction explicative à laquelle répond l'activité de raconter dans le contexte de cet entretien médiatique; et même si l'invité infirme la proposition du journaliste (l.80), celle-ci le conduit tout de même à conclure son histoire (l.86). On peut par conséquent considérer que l'entier du mouvement accompli

³⁷ On note que la construction clivée met l'*ingénieur* au centre de la dynamique informationnelle.

³⁸ L'invité est le seul qui connaît le *fin mot de l'histoire*.

³⁹ L'*asymétrie épistémique* (Heritage 2013) entre le journaliste et l'invité – qui est le moteur et la raison même de l'interaction, l'invité n'intervenant dans l'émission que parce qu'il peut donner des informations nouvelles à propos d'une thématique – est ici particulièrement saillante.

par le journaliste dans cette portion de l'interaction est une stratégie de guidage pour orienter l'activité vers une certaine adéquation contextuelle.

3.6 Réévaluer l'activité

A la suite de la ratification du journaliste (l.88), l'invité prend son tour et produit une évaluation (l.89-90). Avec cette évaluation, il entame une phase de *coda*, réenvisageant l'histoire racontée dans son contexte d'accomplissement et manifestant la complétude de l'activité.

(6) Transcription

89 I =voilà comment s'est produite cette petite bourde mais ça est
 90 peanuts
 91 J ouais ouais ouais c'est vrai qu'après après c'qu'on a appris ces
 92 derniers jours on peut effectivement parler de: b- petite bourde
 93 hein/
 94 I bo:f comment/ quelles choses/
 95 J ben c'est-à-dire qu- qu'on a appris que tepco avait falsifié les
 96 données d'entretien de la centrale de[: de fukushima]
 97 I [of:::] ça ça est peanuts
 98 hein/=
 99 J =ouais mais on a appris que le choix d'asperger les réacteurs
 100 avec de de l'eau de mer ç- c'que ça pouvait être désastreux/ .h
 101 puisque l'eau de mer est corrosive h[ein avec le] sel qu- [ça
 102 peut bou]cher les condu[ites]
 103 I [of:::] [oa:h]
 104 I [o:h] ça est peanuts hein/
 105 J enfin ça commence à: faire beaucoup de peanuts non/
 106 I ((pouffements)) ouais et ce n'est même pas encore l'heure de
 107 l'apéritif hein/ ((pouffements))=
 108 J =ben j'veous l'fait pas dire/=
 109 I =((rires))
 110 J .h euh tetsuiko watan[abe encore une que]stion euh v: v: v:le&
 111 I [((rires))]
 112 J &français vous l'avez appris où/
 113 I ah je l'ai appris au lycée de français de tokyo
 114 J ah=
 115 I =oui mais mon professeur monsieur goetens venait de namur (..)

En produisant une évaluation à propos de l'histoire qu'il a racontée (l.89, *voilà comment s'est produite cette petite bourde*), l'invité s'oriente vers la complétude de l'activité. Introduite par un présentatif à valeur conclusive (l.89, *voilà*), l'évaluation reconsidère l'entier de l'histoire à la lumière de la finalité pratique pour laquelle elle a été accomplie: expliquer *comment* s'est produit une erreur. De cette façon, l'invité montre l'adéquation de sa parole par rapport à ce qui avait été préalablement convenu dans l'interaction: *expliquer comment*.

Cette évaluation lui permet par ailleurs de montrer l'adéquation de sa narration par rapport à la négociation en jeu au tout début de la rencontre lorsqu'il était question de savoir s'il s'agissait d'une *grosse erreur* (selon le journaliste, l.27) ou d'une *petite erreur* (selon l'invité, l.30). Pour ce faire, il substitue, d'une part,

la catégorisation *petite erreur* par *petite bourde*. D'autre part, la configuration discursive du TDP – qui présente deux assertions connectées par un marqueur contre-argumentatif – lui permet d'amenuiser encore l'importance de l'erreur pour insister sur le fait qu'il s'agit d'un non-événement (l.90, *ça est peanuts*). Une telle évaluation lui permet de *boucler la boucle*, montrant par ce retour en amont de la conversation la complétude de l'activité. En outre, cette évaluation mène à réévaluer le comportement de l'invité – sanctionné à plusieurs reprises comme inadéquat dans sa conduite de l'activité – à la lumière de son propre agenda: pour faire de cette erreur un non-événement, ne s'agissait-il pas de montrer que cela n'a été qu'une suite de faits plus ou moins anodins?

L'évaluation réalisée par l'invité est ensuite ratifiée par le journaliste qui s'autosélectionne et, partant, réalise une action de relance s'appuyant sur un glissement topical (l.91-93). L'interaction voit ensuite l'entame d'un nouvel épisode de négociation entre les deux participants, se détachant de l'activité de raconter considérée.

4. Synthèse de l'analyse

L'analyse a montré que l'organisation de l'activité – telle qu'elle est mise en scène dans cet extrait parodique – est sensible aux normes émergeant au cours de l'interaction. Ainsi, en 3.1 et 3.2, un débat sur un fait d'actualité et sa portée conduit à préfacer comme une explication ce qui deviendra une activité narrative. Les participants mobilisent ensuite cette fonction (*raconter pour expliquer*) pour s'orienter dans l'activité et se positionner relativement à ce qui est en train de se faire. Plus généralement, c'est par rapport à ce que les participants jugent et signalent au fil de l'interaction comme étant ou non racontable que s'organise l'activité. En 3.3, le processus de négociation entre les deux participants révèle que ce qui semble tout d'abord être l'entame d'une phase de complication est en fait la construction d'une situation initiale. En 3.4, l'invité n'accomplit une phase de complication qu'à la suite d'une sanction du journaliste. En 3.5, le journaliste propose une résolution incorrecte et engage de ce fait l'invité à donner le *fin mot de l'histoire*. En 3.6, l'accomplissement d'une phase de coda permet la réévaluation de l'ensemble de l'activité, non plus dans la perspective du journaliste qui l'a évaluée à plusieurs reprises comme inadéquate mais du point de vue de l'invité qui donne à en voir la pertinence.

En outre, l'analyse a rendu compte d'un certain nombre d'aspects se rapportant à l'accomplissement de l'activité de raconter lors d'un entretien médiatique. Tout d'abord, les participants mobilisent diverses ressources interactionnelles pour structurer l'activité: des formes et structures linguistiques négociées et réinvesties dans l'action (dans nos données, des constructions disloquées et clivées mais également des formulations

concurrentes d'objets de discours) ou encore des actions conjointes réalisées au moyen de paires adjacentes (question/réponse, demande/ratification, etc.).

L'analyse permet par ailleurs de rendre compte que les participants ne manifestent pas la même compréhension et la même évaluation de l'accomplissement de l'activité. Ainsi, l'analyse des évaluations du journaliste donne à penser que l'invité n'a pas réussi à gérer les contraintes opposées qui entrent en jeu lorsque l'on raconte une histoire: *détailler* et *condenser* l'information d'une manière pertinente⁴⁰ en regard des fonctions qu'a le raconter dans le contexte spécifique où il est accompli. En effet, certains des événements rapportés – n'étant pas au cœur de l'événement et n'étant pas inattendus⁴¹ – peuvent être considérés comme superflus. Ils ralentissent l'accomplissement de l'activité et retardent la livraison de l'information attendue. Ils sont peut-être d'autant plus superflus dans la perspective d'un journaliste dont le rôle est de sélectionner et de hiérarchiser l'information pour la transmettre à une audience. En revanche, lorsque l'on s'attache à détailler les actions de l'invité, on est amené à comprendre que l'activité narrative accomplie – en partie inadéquate pour le journaliste – prend sens dans un autre agenda: posant qu'il s'agit d'une petite erreur, l'invité gagne à montrer que cette erreur est le résultat d'une somme d'événements anodins plutôt que le résultat de l'incompétence de l'entreprise qu'il représente (cette erreur n'est qu'une *petite bourde*).

Enfin, l'analyse pointe un aspect essentiel du rapport entre raconter et entretien médiatique. L'entretien médiatique semble de prime abord être un environnement approprié à l'émergence d'activités narratives: l'invité – par une accessibilité facilitée au *floor* et un droit étendu à la parole – va être amené à réaliser de *longues séquences*, parmi lesquelles l'activité de raconter ou de se raconter. En outre, le comportement d'un *intervieweur* peut être similaire au comportement adopté par un *narrataire*, qui renonce pour un temps au *floor* et soutient la prise de parole de l'autre participant. Pourtant, l'analyse pointe une différence importante: dans l'entretien, le *journaliste* mène une bonne partie du jeu en posant l'agenda interactionnel alors que, dans la narration, cela est davantage de la responsabilité du *narrateur* qui est, en général, le seul à connaître le *fin mot de l'histoire*. De cette différence entre entretien médiatique et activité de raconter naît une tension qui alimente l'interaction: étant interviewé, l'invité est *celui qui est guidé* dans la rencontre; étant le narrateur, il est, dans le même temps, *celui qui mène* l'activité.

⁴⁰ (Kallmeyer & Schütze 1977 in Mondada & Gülich 2001: 231).

⁴¹ Le caractère inattendu ou extraordinaire des événements rapportés, même s'ils ne sont pas centraux dans l'histoire, peut participer d'un mouvement de dramatisation participant de la racontabilité d'une histoire ("*tellability as a break in frame expectations*" (Quasthoff 1980 in Norrick 2004: 87)).

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, J-M. (2008 [2005]). *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris: Armand Colin.
- Adam, J-M. (1997). *Les textes: types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris: Nathan.
- Baroni, R. (2011). Tellability. In: P. Hühn, J. C. Meister, J. Pier & W. Schmid (éds.). *The living handbook of narratology*. Hamburg: Hamburg University.
- Berthoud, A.-C. (1996). *Paroles à propos: approche énonciative et interactive du topic*. Paris: Orphys.
- Berthoud, A.-C. & Mondada, L. (1995). Traitement du topic, processus énonciatifs et séquences conversationnelles. *Cahiers de Linguistique Française*, 17, 205-228.
- Bonhomme, M. (2006). Parodie et publicité. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 44, 165-180.
- Bres, J. (1995). Alors raconte! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview. In: D. Véronique & R. Vion (éds.), *Des savoir-faire communicationnels* (pp. 287-301). Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Bres, J. (1994). *La narrativité*. Louvain-La-Neuve: Duculot.
- Bronckart, J.-P. (1996). *Activité langagière, textes et discours*. Lausanne-Paris: Delachaux et Niestlé.
- Burger, M. (2004). La gestion des activités: pratiques sociales, rôles interactionnels et actes de discours. *Cahiers de Linguistique Française*, 26, 177-196.
- Burger, M. (2002). Identities at stake in social interaction: the case of media interviews. *Studies in communication Sciences*, 2/2, 1-20.
- Burger, M. & Filliettaz, L. (2002). Media interviews. An intersection of multiple social practices. In: C. Candlin (éd.), *Research and Practice in Professional Discourse* (pp. 567-588). Hong Kong: City University of Hong Kong Press.
- Charaudeau, P. (2006). Des catégories pour l'humour? *Questions de communication*, 10, 19-41.
- Clayman, S. E. (2013). Conversation analysis in the news interview. In: J. Sidnell & T. Stivers (éds.), *The handbook of conversation analysis* (pp. 630-656). Oxford: Wiley-Blackwell.
- Clayman, S. E. (1991). News interview openings: Aspects of sequential organization. In: P. Scannell (éd.), *Broadcast talk: A reader* (pp. 48-75). London: Sage.
- Clayman, S. E. & Heritage, J. (2002). *The news interview. Journalists and public figures on the air*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Fina A. & Georgakopoulou, A. (2012). *Analysing narrative. Discourse and sociolinguistic perspectives*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Filliettaz, L. (2002). *La parole en action. Eléments de pragmatique psycho-sociale*. Québec: Nota Bene.
- Filliettaz, L. (2001). Formes narratives et enjeux praxéologiques. Quelques remarques sur les fonctions du "raconter" en contexte transactionnel. *Revue québécoise de linguistique*, 29/1, 123-153.
- Goffman, E. (1961). *Encounters. Two studies in the sociology of interaction*. Indianapolis/New York: The Bobbs-Merrill Company.
- Goodwin, M. H. (1990). *He-said-she-said: Talk as social organisation among black children*. Bloomington: Indiana University Press.
- Goodwin, C. (1984). Note on story structure and the organisation of participation. In: Atkinson J. M. & Heritage J. C. (éds.), *Structures of social action. Studies in conversation analysis* (pp. 225-247). Cambridge: Cambridge University Press.

- Greatbach, D. (1986). Aspects of topical organization in news interviews: the use of agenda-shifting procedures by interviewees. *Media, Culture and Society*, 8, 441-455.
- Grize, J.-B. (1996). *Logique naturelle et communication*. Paris: PUF.
- Groupe ICOR (2005). *Convention ICOR*. UMR 5191 ICAR (CNRS – Lyon 2 – ENS-LSH).
- Gülich E. & Mondada M. (2001). Konversationsanalyse/Analyse conversationnelle. In: G. Holtus, M. Metzeltin & C. Schmitt, *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, 2 (pp.196-250). Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Gülich E. & Quasthoff U. M. (1986). Story-telling in conversation. Cognitive and interactive aspects. *Poetics*, 15, 217-241.
- Heritage, J. (2013). Epistemics in conversation. In: J. Sidnell & T. Stivers (éds.), *The handbook of conversation analysis* (pp. 370–394). Oxford: Wiley-Blackwell.
- Heritage, J. (1985). Analyzing news interviews: Aspects of the production of talk for an overhearing audience. In: T. van Dijk (éd.), *Handbook of discourse analysis. Discourse and dialogue* (pp. 95-117). London: Academic Press.
- Heritage, J. & Clayman, S. (2010). *Talk in action: interaction, identities, and institutions*. Malden, MA: John Wiley & Sons.
- Heritage, J. & Roth, A. (1995). Grammar and Institution: questions and questioning in broadcast news interviews. *Research on Language and Social Interaction*, 28/1, 1-60.
- Heritage, J. & Greatbach, D. (1991). On the institutional character of institutional talk. The case of news interviews. In: D. Boden & D. H. Zimmerman (éds.), *Talk and social structure. Studies in ethnomethodology and conversation analysis* (pp. 93-137). Berkeley: University of California Press.
- Hutchby, I. (2006). *Media talk. Conversation analysis and the study of broadcasting*. Maidenhead: Open University Press.
- Hymes, D. H. (1972). On communicative competence. In: J. B. Pride & J. Holmes (éds.) *Sociolinguistics. Selected Readings* (pp. 269-293). Harmondsworth: Penguin.
- Jacquin, J. (2014). *Débattre. L'argumentation et l'identité au cœur d'une pratique verbale*. Bruxelles: De Boeck.
- Jefferson, G. (1978). Sequential aspects of storytelling in conversation. In: J. Schenkein (éd.). *Studies in the organization of conversational interaction* (pp. 219-248). New York: Academic Press.
- Kallmeyer, W. & Schütze, K. (1977). Zur Konstitution von Kommunikationsschemata der Sachverhaltsdarstellung. In: D. Wegner (éd.), *Gesprächsanalysen* (pp. 159-274). Hamburg: Buske.
- Labov, W. (2013). *The language of life and death. The transformation of experience in oral narrative*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Labov, W. (1997). Some further steps in narrative analysis. *Journal of Narrative and Life History*, 7, 395-415.
- Labov, W. (1982). Speech actions and reactions in personal narrative. In: D. Tannen (dir.), *Analysing discourse: Text and talk* (pp. 219-247). Georgetown University Press.
- Labov, W. (1972). *Language in the inner city*, Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. & Waletzky, J. (1967). Narrative analysis: Oral versions of personal experience. In: J. Helm (éd.), *Essays on the verbal and visual arts* (pp. 12-44). Seattle: University of Washington Press.
- Lerner, G. (1992). Assisted storytelling: Deploying shared knowledge as a practical matter. *Qualitative Sociology*, 15, 24-77.
- Mandelbaum, J. (2013). Storytelling in conversation. In: J. Sidnell & T. Stivers (éds.), *The handbook of conversation analysis* (pp. 492-507). Oxford: Wiley-Blackwell.

- Mandelbaum, J. (2003). How to 'do things' with narrative: A communication perspective on narrative skills. In: J. O. Green & B. R. Burleson (éds.), *Handbook of communication and social interaction skills* (pp. 595-633). London: Lawrence Erlbaum Associates.
- Maynard, D. W. & S. E. Clayman (2003). Ethnomethodology and conversation analysis. In: L. T. Reynolds & N. J. Herman-Kinney (éds.), *The handbook of symbolic interactionism* (pp. 173-202.) Walnut Creek: Altamira Press.
- Merminod, G. (2014). "Oui mais vous avez vu ma Rolex?": Mise en scène des stratégies discursives de Nicolas Sarkozy par *Les Guignols de l'Info*. *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, 34, 239-260.
- Merminod, G. (2013). Parodier l'instrumentalisation de la parole dans les médias: Ce que raconter peut dire. *ContraPonto*, 3/3, 168-194.
- Mondada, L. (2007). L'interprétation online par les co-participants de la structuration du tour in fieri en TCUs: évidences multimodales. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47, 7-38.
- Mondada, L. (1995). Introduction: pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles. *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, 7, 1-18.
- Mondada, L. (1994). *Verbalisation de l'espace et fabrication du savoir. Approche linguistique de la construction des objets de discours*. Lausanne: Université de Lausanne.
- Norrick, N. R. (2004). Humor, tellability, and conarration in conversational storytelling. *Text*, 24/1, 79-111.
- Norrick, N. R. (2000). *Conversational narrative. Storytelling in everyday talk*. Amsterdam: John Benjamins.
- Ochs, E. & Capps L. (2001). *Living narrative: Creating lives in everyday storytelling*. Cambridge (MA): Harvard University Press.
- Pekarek Doehler, S. (2011). Emergent grammar for all practical purposes: The on-line forming of dislocated constructions in French conversation. In: P. Auer & S. Pfänder (éds.), *Constructions: emerging and emergent* (pp. 46-88). Berlin/Boston: Mouton de Gruyter.
- Petitjean, C. (2011). Effets et enjeux de l'interdisciplinarité en sociolinguistique. D'une approche discursive à une conception praxéologique des représentations linguistiques. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 53, 142-166.
- Polanyi, L. (1983). *The American story: from the structure of linguistic texts to the grammar of culture*. Norwood: Albex.
- Polanyi, L. (1979). So what's the point?. *Semiotica*, 25, 207-241.
- Quasthoff, U. M. (1980). *Erzählen in Gesprächen: Linguistische Untersuchungen zu Strukturen und Funktionen am Beispiel einer Kommunikationsform des Alltags*. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Revaz, F. (2009). *Introduction à la narratologie. Action et narration*. Bruxelles: De Boeck
- Sacks, H. (1992). *Lectures on conversation*, 2. Oxford: Basil Blackwell.
- Sacks, H. (1974). An analysis of the course of a joke's telling. In: R. Bauman & J. Sherzer (éds.), *Explorations in the ethnography of speaking* (pp. 337-353). Cambridge: Cambridge University Press.
- Sacks, H., Schegloff, E. A. & Jefferson, G. (1974). A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation. *Language*, 50/4, 696-735.
- Schegloff, E. A. (1968). Sequencing in conversational openings. *American Anthropologist*, 70/6, 1075-1095.
- Schegloff, E. A. & Sacks, H. (1973). Opening up closings. *Semiotica*, 8/4, 289-327.
- Selting, M. (2000). The construction of units in conversational talk. *Language in Society*, 29, 477-517.
- Sidnell, J. (2013). Basic conversation analytic methods. In: J. Sidnell & T. Stivers (éds.), *The handbook of conversation analysis* (pp. 75-99). Oxford: Wiley-Blackwell.

- Stivers, T. (2008). Stance, alignment, and affiliation during storytelling: When nodding is a token of affiliation. *Research on language and social interaction*, 41, 31-57.
- Stivers, T., Mondada, L. & Steensig, J. (2011). *The morality of knowledge in conversation*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Traverso V. (2014). Annonces, transitions, projections et autres procédures: réflexion-bilan sur la construction "méso" de l'interaction. *Cahiers de l'Institut de Linguistique et des Sciences du Langage*, 41, 19-70.
- Traverso V. (2012). Longues séquences dans l'interaction: ordre de l'activité, cadres participatifs et temporalités. *Langue française*, 175, 53-73.
- Vincent, D. (1996). La racontabilité du quotidien. In: M. Laforest (dir.), *Autour de la narration. Les abords du récit conversationnel* (pp. 29-45). Québec: Nuit Blanche.
- Vincent, D. & Perrin, L. (2001). Raconter sa journée: des histoires de conversations dans la conversation. *Revue québécoise de linguistique*, 29/1, 179-201.
- Zimmerman, D. H. (1992). The interactional organization of calls for emergency assistance. In: P. Drew & J. Heritage (éds.), *Talk at work: Interaction in institutional settings* (pp. 418-469). Cambridge: Cambridge University Press.

Annexes

Conventions de transcription

Les conventions de transcriptions s'appuient sur la tradition méthodologique de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique (plus spécifiquement, ICOR 2005).

[]	chevauchements	(.)	micro-pause (max. 0.3)
(..)	pause (min. 0.3 - max. 0.6)	(...)	pause (max. 1 sec.)
(sec.)	pause comptabilisée en seconde	:	allongement vocalique
/ \	intonation montante/ descendante\	exTRA	segment accentué
<>	délimitation des phénomènes entre (())	(())	phénomènes non transcrits
xxx	segment inaudible	par-	truncation
&	continuation du tour de parole	=	enchaînement rapide
.h	aspiration	.hh	aspiration saillante